

BOURSE ALICE-GIRARD
Maîtrise

En vue d'encourager la poursuite d'études aux cycles supérieurs en sciences infirmières à l'Université de Montréal, un fonds a été créé en 1992, grâce à un don fait à la Faculté par Madame Alice Girard, doyenne fondatrice de la Faculté des sciences infirmières. Deux bourses d'excellence de 5000 \$ chacune sont attribuées, pour des étudiants de 2^{ème} cycle qui manifestent des aptitudes exceptionnelles pour la recherche en sciences infirmières, afin qu'ils puissent contribuer à l'avancement et au rayonnement de la Faculté.

ADMISSIBILITÉ

- Avoir présenté une demande d'admission ou être inscrit à l'Université de Montréal au programme de maîtrise;
- Être inscrit à plein temps

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier académique

- bourses et distinctions
- communications et publications
- expérience en recherche et stage de formation

Qualité du projet

- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances.

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques et sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

VERSEMENT

La somme sera versée au candidat lors de l'attribution de la bourse.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé du projet de recherche (au plus trois pages);
- un relevé de notes complet : baccalauréat, et cours de maîtrise complétés (relevé de note non officiel est accepté);
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature (une lettre provenant du professeur qui dirige l'étudiante et une autre d'un professeur qui l'a connue au cours de ses études). Les lettres doivent être acheminées par courriel sous pli confidentiel à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca
Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

BOURSE ALICE-GIRARD
Maîtrise et Doctorat

En vue d'encourager la poursuite d'études aux cycles supérieurs en sciences infirmières à l'Université de Montréal, un fonds a été créé en 1992, grâce à un don fait à la Faculté par Madame Alice Girard, doyenne fondatrice de la Faculté des sciences infirmières. Deux bourses d'excellence de 10 000 \$ chacune sont attribuées, pour des étudiants de 3^{ème} cycle qui manifestent des aptitudes exceptionnelles pour la recherche en sciences infirmières, afin qu'ils puissent contribuer à l'avancement et au rayonnement de la Faculté.

ADMISSIBILITÉ

- Avoir présenté une demande d'admission ou être inscrit à l'Université de Montréal au programme conjoint de Ph.D. en sciences infirmières;
- Avoir été inscrit dans le programme de doctorat pour une durée maximale de 24 mois .

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier académique

- bourses et distinctions
- communications et publications
- expérience en recherche et stage de formation

Qualité du projet

- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances.

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques et sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

VERSEMENT

La somme sera versée au candidat lors de l'attribution de la bourse.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé du projet de recherche (au plus trois pages);
- un relevé de notes complet : baccalauréat, maîtrise et cours de doctorat complétés (relevé de note non officiel est accepté);
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature (une lettre provenant du professeur qui dirige l'étudiante et une autre d'un professeur qui l'a connue au cours de ses études). Les lettres doivent être acheminées par courriel sous pli confidentiel à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca
Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

BOURSE Dr. PAUL-ANDRÉ-GAUTHIER

Dr André Paul André Gauthier PhD (Nursing) a créé **2 bourses**. Chacune d'elle est d'un montant de 500\$. Une première bourse vise à soutenir un stage portant sur le développement des habiletés d'accompagnement holistique dans les soins palliatifs. La deuxième bourse vise à soutenir la recherche ou la spécialisation clinique reliée à la santé des hommes. Dr Gauthier souhaite soutenir les étudiants qui contribueront au développement des connaissances et des pratiques dans ces deux domaines.

ADMISSIBILITÉ

- **Bourse de soutien pour un stage sur le développement des habiletés d'accompagnement holistique dans les soins palliatifs**
 - Être inscrit au programme de maîtrise en sciences infirmières, modalité stage (stage de 500h);
- **Bourse sur la recherche ou la spécialisation clinique reliée la santé des hommes**
 - Être inscrit au programme de maîtrise, doctorat ou post-doctorat en sciences infirmières;

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier universitaire

- qualité du dossier en tenant compte de la progression;
- posséder un dossier académique supérieur à la moyenne;
- bourses et distinctions.

Aptitudes et expérience

- qualité des lettres de recommandation;
- communications et publications;

Qualité du projet

- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances.

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques, sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

VERSEMENT

La somme sera versée au candidat après la sélection.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé (au plus cinq pages) du projet proposé soit : le but, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie ou démarche envisagée;
- un relevé de notes complet : incluant les notes de la dernière session et moyenne cumulative;
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature. Une lettre doit provenir du directeur et l'autre d'un professeur qui a connu le candidat au cours de ses études.

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicdecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca
Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

BOURSE EVELYN-ADAM **Doctorat**

Madame Evelyn Adam était professeure émérite de la Faculté des sciences infirmières. Elle s'est intéressée au développement de la discipline infirmière et aux soins aux personnes âgées. Elle a écrit, entre autre, le livre «Être infirmière», traduit en plusieurs langues et qui est une œuvre de référence dans le monde infirmier international. La bourse Evelyn-Adam est de 3000\$.

ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit au programme de doctorat de la Faculté des sciences infirmières;
- effectuer une recherche infirmière auprès des personnes âgées;
- à dossier équivalent, la priorité sera accordée à l'étudiant dont les ressources financières sont limitées;
- la bourse Evelyn-Adam peut être cumulée à d'autres bourses.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier universitaire

- qualité du dossier;
- bourses et distinctions.

Aptitudes et expérience

- qualité des lettres de recommandation;
- communications et publications;
- expérience en recherche et stages de formation.

Qualité du projet

- contribution à l'avancement des soins infirmiers offerts aux personnes âgées;
- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet;

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques et sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

OCTROI DE LA BOURSE ET VERSEMENT

- Le donateur ou son représentant participera au choix du candidat
- La somme sera versée au candidat après la sélection.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé (au plus cinq pages) du projet proposé soit: le but, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie ou démarche envisagée;
- un relevé de notes complet : baccalauréat, maîtrise et cours de doctorat complétés (relevé de notes non officiel accepté)
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature (une lettre provenant du professeur qui dirige l'étudiante et une autre d'un professeur qui l'a connue au cours de ses études). Les lettres doivent être acheminées par courriel sous pli confidentiel à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

BOURSE MARC-CHOUNARD
Maîtrise, doctorat ou stage post-doctoral

En 1986, Marc-Chouinard, alors jeune espoir du golf international, a vu sa carrière brusquement interrompue par un accident d'auto. Il est décédé en 1991 à la suite de complications neurologiques qui s'ajoutèrent à sa condition de personne cérébro-lésée. La Fondation Marc-Chouinard a été créée par sa famille dans le but de développer la formation, l'enseignement, la recherche et le soutien aux personnes cérébro-lésées et à leurs familles. En 1994, la Fondation a créé la bourse Marc-Chouinard. Cette année la Bourse Marc Chouinard est de 1564,86\$.

ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit au programme de maîtrise avec mémoire, stage ou travail dirigé, au programme de doctorat ou à un stage post-doctoral à la Faculté des sciences infirmières de l'université de Montréal;
- effectuer un projet de recherche portant sur le soin aux personnes cérébro-lésées;
- la bourse Marc-Chouinard peut être cumulée avec d'autres bourses.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier académique

- bourses et distinctions
- communications et publications
- expérience en recherche et stage de formation

Qualité du projet

- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances.

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques et sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

VERSEMENT

La somme sera versée au candidat après la sélection.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé (au plus cinq pages) du projet proposé soit: le but, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie ou démarche envisagée;
- un relevé de notes complet : baccalauréat, maîtrise et cours de doctorat (relevé de notes non officiel accepté)
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature (une lettre provenant du professeur qui dirige l'étudiante et une autre d'un professeur qui l'a connue au cours de ses études). Les lettres doivent être acheminées par courriel sous pli confidentiel à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

BOURSE MIREILLE-DUCROS
Maîtrise ou doctorat

Afin d'honorer la mémoire de madame Mireille Ducros, diplômée de la Faculté des sciences infirmières et chargée de cours, ses enfants ont créé un programme de bourses destinées à des étudiants en sciences infirmières. Deux bourses de 2 500\$ seront octroyées, soit une pour la maîtrise et une autre pour le doctorat.

ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit au programme de maîtrise ou de doctorat à la Faculté des sciences infirmières;
- le projet de maîtrise ou de doctorat doit porter sur les soins aux personnes âgées;
- la bourse Mireille-Ducros peut être cumulée à d'autres bourses.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Excellence du dossier académique

- bourses et distinctions
- communications et publications
- expérience en recherche et stage de formation

Qualité du projet

- clarté des objectifs;
- pertinence de la méthodologie;
- originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances.

Qualités personnelles et professionnelles

Le comité de sélection portera une attention particulière aux lettres de recommandation qui devront souligner les qualités intellectuelles du candidat, sa personnalité, ses succès académiques et sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

OCTROI DE LA BOURSE ET VERSEMENT

- Le donateur souhaite connaître le récipiendaire
- La somme sera versée au candidat après la sélection.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de présentation;
- un curriculum vitae;
- un bref résumé (au plus cinq pages) du projet proposé soit : le but, la problématique, le cadre théorique, la méthodologie ou démarche envisagée;
- un relevé de notes complet : baccalauréat, maîtrise et cours de doctorat complétés (relevé de notes non officiel est accepté);
- deux lettres de recommandation de professeurs qui attestent de l'excellence de la candidature (une lettre provenant du professeur qui dirige l'étudiante et une autre d'un professeur qui l'a connue au cours de ses études). Les lettres doivent être acheminées par courriel sous pli confidentiel à l'adresse suivante : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Une version électronique des documents en un seul document doit être envoyée à l'adresse suivante : Mme Joannie Forest : vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Dépôt au plus tard le 13 octobre 2017. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.